



Suis je solidaire du crédit de mon mari ?

Par **lydialou**, le **31/07/2010** à **08:09**

Bonjour,
Je viens d'apprendre que mon mari vient d'assurer deux vehicules, une a son nom l'autre au nom d'une femme. Valeur aproximative des vehicules 50 000 €.
Je pense qu'il a fait un crédit pour acheter ces voitures.
Comment savoir si il a contracté un crédit ?
Suis je solidaire de ce crédit ?
Comment savoir si il est proprietaire de ces vehicules ?
Pour info il a de serieux problème financier et c'est moi seule qui assume tout a la maison.
Merci pour votre aide

Par **jeetendra**, le **31/07/2010** à **09:13**

Bonjour, en dehors des dépenses relatives à l'entretien du ménage ou à l'éducation des enfants vous n'etes pas responsable, solidaire, d'autant plus que l'achat effectué par votre conjoint me parait excessif eu égard au train de vie de la famille, contactez votre Mairie pour avoir une consultation gratuite avec un avocat à ce sujet, courage à vous, cordialement.